

une preuve suffisante que nos importations augmentent dans la même proportion lorsque la présente crise sera passée, je leur ferai observer qu'en examinant l'état des importations des États-Unis durant les soixante ou soixante-dix dernières années, ils trouveront comme règle que toute période d'augmentation rapide a presque toujours été suivie d'une longue période d'inaction, comparativement. Maintenant, comme cela ne prendra qu'un moment, je me permettrai d'attirer l'attention de la Chambre sur ce fait que durant les années écoulées entre 1832 et 1836, les importations des États-Unis augmentèrent de cent millions en 1832 à cent quatre-vingt-neuf millions en 1836; qu'après avoir atteint ce chiffre en 1836, pas moins de quinze années s'écoulèrent avant qu'on pût atteindre la même somme et que ce ne fut qu'en 1851 que les importations des États-Unis atteignirent les mêmes proportions qu'en 1836; que durant cette période, il y eut une grande prospérité dans le pays et que néanmoins, dans le même intervalle, la population augmenta de quinze millions à près de vingt-cinq millions. Indubitablement plusieurs causes contribuèrent à cet état de choses, et je n'anticipe pas précisément les mêmes résultats ici; mais c'est mon devoir. Si la Chambre ou aucun des membres, préfère se prévaloir du fait qu'une augmentation rapide par le passé est nécessairement une preuve d'une augmentation égale pour l'avenir—c'est mon devoir d'attirer l'attention sur le fait que ce grand pays, bien que sa prospérité ait augmenté sous tous les rapports durant cet intervalle, n'a dans une certaine occasion, réalisé aucune grande augmentation dans ses importations durant une période de pas moins de quinze années, et qu'un pareil phénomène s'est renouvelé en d'autres occasions, quoique sur une moindre échelle.

La Chambre observera que le problème que nous avons à résoudre est d'un caractère complexe. Nous n'avons pas seulement à nous précautionner pour faire face à de lourds engagements annuels fixés; mais nous avons encore des billets promissaires à rencontrer, si je peux ainsi les appeler et qui seront échus à différentes dates. C'est pourquoi nous devons être plus fortement sur nos gardes que si nous n'avions qu'à régler des dépenses ordinaires annuelles et que si toutes celles que nous sommes à la veille de faire étaient sous notre seul contrôle.

Je dois ici faire allusion à l'observation qu'a faite l'hon. membre pour Kingston durant les débats sur l'Adresse. Il a dit que l'année dernière j'ai déclaré être prêt à réduire les taxes dans le cours de l'année. Ce n'est pas ce que j'ai dit, comme on peut s'en convaincre en référant à mon discours. J'ai dit qu'il ne serait probablement pas nécessaire de demander de nouvelles taxes à la Chambre, si les subsides étaient accordés. Maintenant, Monsieur, je ne vois pas d'autres questions de quel qu'intérêt sur lesquelles les honorables membres pourront demander des explications. S'il en existe, je serai flatté de donner ces explications, soit immédiatement, soit plus tard durant la soirée. Je crois que nous avons lieu de nous féliciter de l'amélioration de notre position financière depuis l'année dernière. Nous avons satisfait à toutes les demandes immédiates et elles sont considérables; il n'y a pas de réclamations pressantes devant nous, sauf celles qui concernent les travaux publics; nous avons un excédant raisonnable sur les transactions de l'année dernière et j'ai raison de croire que nous avons encore un surplus raisonnable sur les transactions de l'année courante. Il faut aussi ajouter que nous n'avons pas fait d'incursions dans le domaine de la Garantie Impériale, cette réserve d'une si grande valeur. Nous avons complété le chemin de fer de l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince Édouard et nous pouvons maintenant librement nous occuper de la tâche d'élargir et améliorer nos canaux et de construire le chemin de fer du